



Procès-Verbal Commission Régionale des Règlements

Réunion du 26 avril 2021 (Par voie électronique et téléphonique)

Président : M. CHBORA
Présents : MM. ALBAN, BEGON, DURAND, LOUBEYRE
Assiste : MME GUYARD, responsable du service des licences

RAPPEL

Article 5.b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (Section 3 – Les clubs) : Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

DECISION DOSSIER LICENCE

DOSSIER N° 27

ENT. JEUNES LOIRE MEZENC - 581410

Considérant la suspicion d'irrégularité concernant le certificat médical sur certaines demandes de licence, la commission transmet le dossier à la commission de discipline pour suite à donner après enquête.

Président,

Secrétaire de la Commission,

Khalid CHBORA

Bernard ALBAN